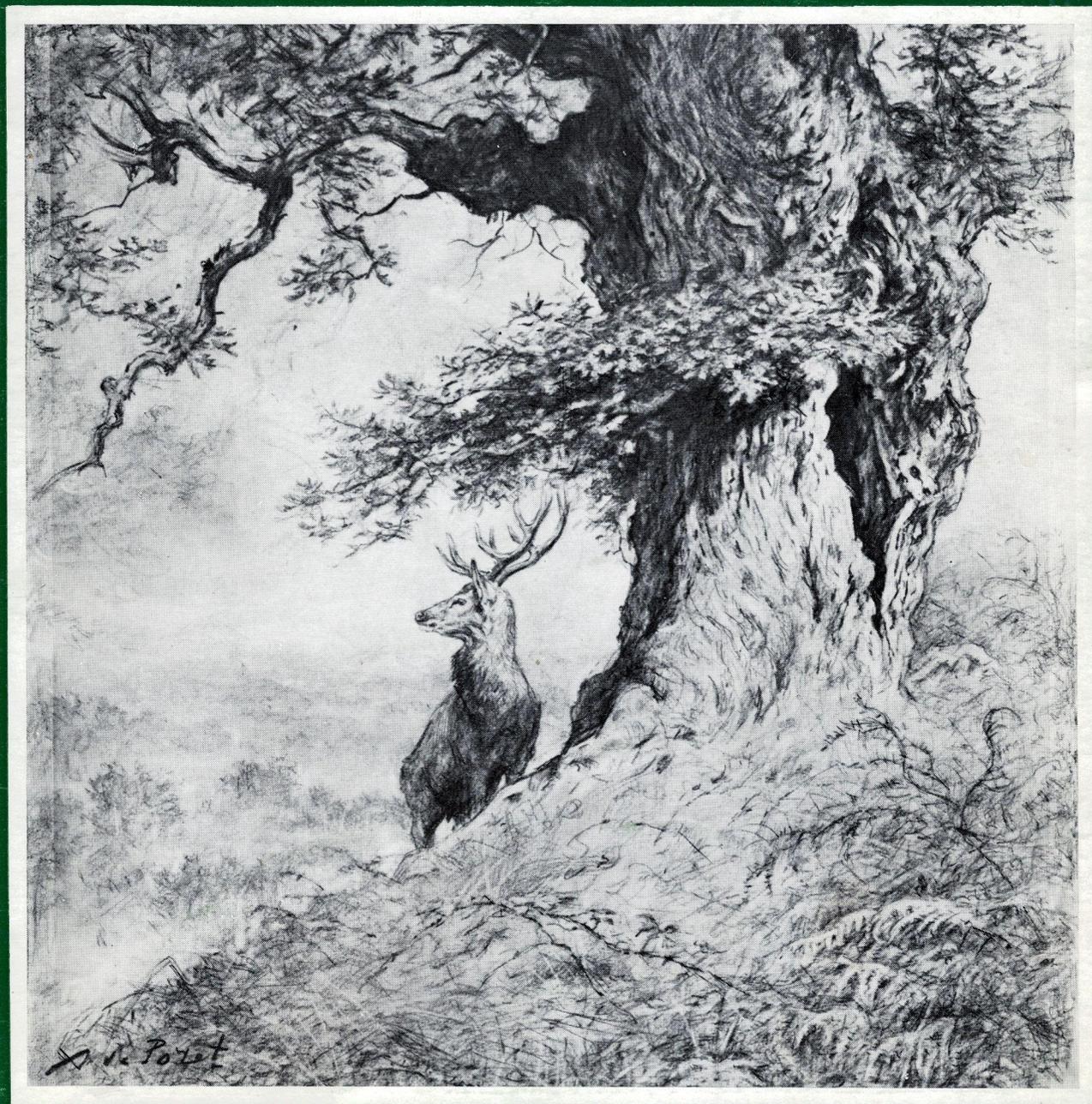


VENERIE

LA CHASSE AUX CHIENS COURANTS





L'ÉQUIPAGE DU FRANCPORT AUX MARQUIS DE L'AIGLE

de
LOUIS LAPORTE

Parmi les Equipages qui ont eu le rare privilège de connaître trois siècles au cours de leur existence, l'un des plus prestigieux nous semble être celui du Francport dans l'Oise, que les Marquis de l'Aigle se transmettent de génération en génération depuis la fin du 18^e jusqu'aux premières années du 20^e siècle, conservant et pratiquant avec une élégance raffinée les plus belles et les plus grandes traditions de la Vénerie Française.

Les débuts de cet équipage remontent à l'arrivée à Tracy, situé à la lisière de la forêt de Laigue, du Vicomte Espérance des Acres de l'Aigle et de son frère Victor dont le père habitait avant la Révolution le château de l'Aigle, en Normandie.

Le premier laissé-courre, relaté dans le livre de chasses de l'Equipage à la date du 3 novembre 1790 est ainsi libellé : « Attaqué un sanglier à son quart-

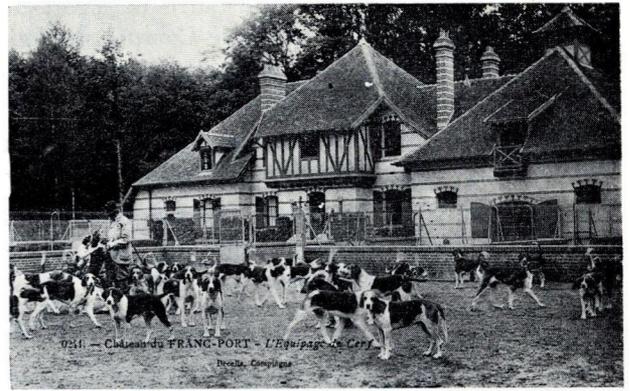
an au carrefour des quatre gardes (forêt de Laigue), pris au ru des Hayettes, tué par Espérance de l'Aigle, blessé quatre chiens et un cheval sur lequel était Victor de l'Aigle ».

La seconde chasse eut lieu trois jours plus tard, et se termina par la prise, après une heure de chasse, d'un cerf à sa troisième tête.

Pendant deux ans les laisser-courre se succédèrent dans les forêts de Laigue et d'Ourscamp et dans le bois de Varennes, ces deux veneurs découplant alternativement sur cerfs, daims, biches, chevreuils, sanglier, loups et lièvres.

Puis vint la tourmente révolutionnaire...

En 1792, les deux frères de l'Aigle durent interrompre leurs chasses; après la mort du Marquis de l'Aigle, leur Père, guillotiné en 1794, ils quittèrent Tracy et émigrèrent en Angleterre.



(Collection L. de Laporte)

Rentrés en France en 1796, ils ne purent résister à la tentation de se livrer à leur passion favorite. Ils ne tardèrent pas à être dénoncés, et traduits, à titre d'émigrés rentrés en France, devant le Tribunal; mais ils furent mis en liberté provisoire en attendant d'être rayés définitivement plus tard par le 18 Brumaire de la liste des Emigrés.

L'épisode bien connu est rapporté dans le livre des chasses par la mention : « Monsieur le Marquis étant sorti de prison hier, les chiens sont sortis ce matin... etc.

A partir de cette époque l'équipage chasse régulièrement. Sous les d'Orléans même, Messieurs de l'Aigle furent autorisés à chasser le cerf bien que cet animal fut réservé à la Vénerie Royale. En 1836 l'Equipage fut cédé au Duc d'Orléans, mais reformé au mois d'août de l'année suivante avec

des chiens provenant des meutes de S. M. la Reine d'Angleterre. En 1848, les forêts de l'Etat furent mises en adjudication et le Comte Arthur de l'Aigle après arrangements avec les adjudicataires du droit de chasse reprit ses laisser-courre en Compiègne, Laigue et Ourscamps jusqu'en 1852.

Sous le II^e Empire, le Prince de La Moskowa, chargé de former la Vénerie Impériale obtint du Marquis de l'Aigle la cession de son équipage contre le droit de chasser daim et sanglier dans les forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamps.

Jusqu'à la guerre de 1870, l'Equipage continua sans arrêt ses laisser-courre, alternant entre le daim et le sanglier.

En 1871, au mois d'octobre, les forêts de l'Etat furent remises en adjudication. Le Marquis de

L'Aigle se rendit alors adjudicataire du droit de chasse à courre dans les forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamps et l'équipage reprit ses chasses, attaquant tour à tour cerf et sanglier.

A partir de 1885, il chassa le cerf en Laigue et Ourscamps et le sanglier dans les trois forêts.

En 1899 le Sport Universel Illustré publiait un tableau des prises de l'Equipage que nous reproduisons ci-dessous :

Lièvres	30	9	—	—	39
Loups	19	—	—	—	19
Chevreuils	169	—	—	—	169
Cerfs	7	116	374	95	592
Sangliers	274	124	755	225	1.378
Daims	6	69	66	—	141
Renards	3	—	—	—	3
	508	318	1.195	320	2.341

Le chenil, primitivement installé à Tracy, puis à Carlepont en forêt d'Ourscamps, fut transporté vers 1848 au Franc-Port, propriété dont le Marquis de l'Aigle venait de se rendre acquéreur et qui est actuellement la propriété du Comte et de la Comtesse de Grammont-Crillon.

Dans un ouvrage publié en 1913 sous le titre *Réflexions d'un Vieux Veneur* le Marquis de l'Aigle nous donne une description détaillée de la belle et vaste installation aménagée dans le parc du Francport pour le logement des hommes et des chiens de l'Equipage.

Ce chenil modèle, d'une élégante architecture, fut malheureusement détruit lors de la dernière guerre.

En 1880 il y avait au Franc-Port une meute de 30 chiens pour le cerf, une meute de 30 chiens pour le sanglier et en plus 30 fox hounds.

La tenue de l'Equipage primitivement rouge, changea lors de la Révolution de 1848 : vert, parements rouges ; mais la Vénérerie de l'Empereur ayant adopté les mêmes couleurs, le Marquis de l'Aigle abandonna le vert pour le marron et or ; peu de temps après, en 1860, fut adopté la tenue gris-blanc bleuté, collet gilet et parements amaranthe (couleurs des dragons de la Reine).

Le bouton au « sanglier passant argent sur or » rappelle qu'à l'origine l'Equipage fut surtout un vautre.

Une grande figure de l'Equipage fut le Comte Victor de l'Aigle qui chassait encore à 90 ans. Un

jour de Saint-Hubert, comme il faisait humide et froid, sa famille le supplie de rentrer ; il obéit à regret et quitte la chasse et le soir à table, il racontait : « Je me souviens qu'il y a 80 ans, également un jour de Saint-Hubert, mon père-me fit l'observation que vous m'avez faite ce matin ; j'ai obéi aux ordres de mon père, mais je vous affirme que j'ai eu autant de chagrin aujourd'hui qu'il y a 80 ans ; j'avais 12 ans alors ». Le Comte Victor mourut à 102 ans.

Parmi les membres les plus remarquables de l'Equipage on ne peut oublier de citer M. de Villeplaine, chasseur intrépide, cavalier hors ligne et veneur consommé qui disparut à la fin du siècle dernier après avoir été pendant plus de cinquante ans le témoin assidu de toutes les chasses de l'Equipage du Francport ; d'autre part, au cours de longues années le bois fut fait régulièrement par Monsieur Guillemot, veneur émérite et érudit qui a laissé un ouvrage célèbre sur la chasse du cerf et du sanglier puis par le Baron de Seroux dont le limier « Fantassin » était connu de tous.

L'Equipage fut servi pendant 20 ans par Henri Cauvain puis par son frère Auguste, de la dynastie célèbre des Cauvain.

Depuis l'époque de sa fondation jusqu'à l'année 1890 l'Equipage avait toujours chassé dans les forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamps, soit le cerf, soit le sanglier. Mais les sangliers ayant disparu de la contrée en raison des nombreux grillages que l'Administration imposait aux adjudicataires de chasse à tir, l'Equipage de cerf subsista seul continuant à chasser dans les mêmes forêts jusqu'en 1914.

Il se composait alors de 70 chiens environ, tous bâtards vendéens servis par quatre hommes : La Brisée piqueux, deux valets de chiens à cheval et un valet de chien à pied ; les prises étaient de 35 à 40 par saison.

La guerre de 1914 mit fin à la brillante carrière de ce bel équipage.

Le souvenir n'en est pas pour autant effacé dans la mémoire des veneurs de l'Oise ; aujourd'hui encore lorsqu'un cerf attaqué en Compiègne vient traverser l'Aisne au Francport pour gagner la forêt de Laigue, il n'est pas rare qu'une trompe se fasse entendre pour saluer de sa fanfare l'Equipage disparu.

L. de L.